

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

13028 La-Ciotat

A2 Servitudes pour la pose des canalisations souterraines d'irrigation.

Articles R.152-1 à 15 et Articles L152-3 à 6 du code rural

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
A2/9/1089	Société du Canal de Provence	Canal de Provence	Réseau de La Ciotat.Réseau de Ceyreste.	Décret 63-509 du 15 mai 1963	15/05/1963

A5 Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement.

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
A5/9/3261	Société du Canal de Provence	Arrêté préfectoral autorisant la Société du Canal de Provence (SCP) à utiliser l'eau brute issue des ouvrages du canal de Provence à des fins de consommation humaine et déclarant d'utilité publique les périmètres de protection des ouvrages	Arrêté préfectoral autorisant la Société du Canal de Provence (SCP) en qualité de concessionnaire de la région PACA à utiliser l'eau brute issue des ouvrages du canal de Provence à des fins de consommation humaine et déclarant d'utilité publique les périmètres de protection des ouvrages du CANAL DE PROVENCE (VERDON)	Arrêté préfectoral du 5 décembre 2023	05/12/2023

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

AC1 Servitudes de protection des monuments historiques.

Articles L621-1 à L621-32 du code du patrimoine

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
AC1/17/1091	DRAC PACA / UDAP 13	Ancienne chapelle des Pénitents Bleus	MC Ancienne chapelle des Pénitents Bleus, en totalité, y compris son esplanade et ses emmarchements, entre la façade occidentale et le boulevard Anatole France, non cadastrée, domaine public, figurant au cadastre section AC N° 94 d'une contenance de 5a 40ca.		31/03/1992
AC1/17/1092	DRAC PACA / UDAP 13	Palais Lumière	MI 1 : Les façades, les toitures et le grand salon du Palais Lumière, 68 avenue Emile Ripert - Allée Lumière - figurant au cadastre section AT sur la parcelle N° 103 d'une contenance de 1ha 69a 65ca.MH du 12 Février 1996.		12/02/1996
AC1/17/1093	DRAC PACA / UDAP 13	Ancien Eden-Concert	MI 2 : En totalité : le corps de bâtiment principal et l'aile en retour à l'exception des adjonctions sur cour de l'ancien Eden-Concert, 2, Bd Jean-Jaurès - 24, Bd Georges Clémenceau, figurant au cadastre section AC sur la parcelle n° 89 d'un contenance de 08a 95ca.		12/02/1996
AC1/17/1094	DRAC PACA / UDAP 13	Anciennes villas des frères Lumière	MI 3 : Les façades et toitures des anciennes villas des Frères Lumière, situées N°16 et 17 Avenue Franklin Roosevelt, sur les parcelles N°73 et 74 d'une contenance respective de 10a 20ca et 3a 90ca, figurant au cadastre section AT.MH		15/05/1998

**Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol**

AC1/17/1095	DRAC PACA / UDAP 13	Maison rue Abeille	MI 4 : Parties suivantes de la maison sise 6, rue Abeille - 12, Quai Ganteaume : ancien vestibule, escalier et toiture, située sur la parcelle N°188 d'une contenance de 1a figurant au cadastre section AB.MH du 19 Janvier 1999.		19/01/1999
AC1/17/1096	DRAC PACA / UDAP 13	Ancien hôtel de Grimaldi-Régusse	MI 5 : Ancien hôtel de Grimaldi-Régusse, en totalité, situé 18, rue Abeille - 6, quai Ganteaume, sur la parcelle N°182 d'une contenance de 1a 80ca figurant au cadastre section AB.MH du 19 Janvier 1999.		19/01/1999
AC1/17/2675	DRAC PACA / UDAP 13	Bastide Marin	Est inscrite la Bastide Marin en totalité avec sa calade au sud et avec les façades et toitures de ses dépendances agricoles, située au quartier de Garoutier, 1943 avenue Guillaume Dulac sur la parcelle n°1018 d'une contenance de 25a 53ca, figurant au cadastre section CD	Arrêté préfectoral du 04/03/2013	04/03/2013
AC1/17/3252	DRAC PACA / UDAP 13	Inscription au titre des monuments historiques de l'ancien hôtel de ville à La Ciotat	Inscription au titre des monuments historiques de l'ancien hôtel de ville à La Ciotat	Arrêté préfectoral du 10 juillet 2023	10/07/2023
AC1/17/3254	DRAC PACA / UDAP 13	Inscription au titre des monuments historiques de la chapelle Sainte-Anne à La Ciotat	Inscription au titre des monuments historiques de la chapelle Sainte-Anne à La Ciotat	Arrêté préfectoral du 10 juillet 2023	10/07/2023

Servitudes d'Utilité Publique affectant l'utilisation du sol

AC1/17/3256	DRAC PACA / UDAP 13	Inscription au titre des monuments historiques de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption à La Ciotat	Inscription au titre des monuments historiques de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption à La Ciotat	Arrêté préfectoral du 25 septembre 2023	25/09/2023
-------------	---------------------	---	---	---	------------

AC2 Servitudes de protection des sites et monuments naturels.

Article R 341-1 du code de l'environnement

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
AC2/13/1510	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Quais du plan d'eau du port de La Ciotat	Ensemble formé par la partie nord du port, les quais et leurs abords	Site inscrit	10/02/1944
AC2/13/1511	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Route départementale D 3 A	RD n°3A, chemin, avec arbres et accotements	Site inscrit	14/02/1944
AC2/13/1512	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Anse de Figuerolles	Anse de Figuerolles et ses abords	Site inscrit	14/02/1944
AC2/13/1513	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Lieudit "Fontsaïnte le Liouquet" RN559	Bande de terrain au lieu-dit "Fontsaïnte-le-Liouquet"	Site inscrit	14/02/1944

**Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol**

AC2/13/1514	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Terrains en bordure de mer à La-Ciotat	Terrains en bordure de mer, de l'anse du pré au cap de l'Aigle	Site inscrit	23/02/1944
AC2/13/1515	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Île Verte	Ile Verte	Site inscrit	14/02/1944
AC2/13/1516	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Cap Canaille, Bec de l'Aigle et leurs abords	Le Cap Canaille, le Bec de l'Aigle, leurs abords et le domaine public maritime correspondant	Site classé	04/04/1989
AC2/13/2616	DREAL PACA - Service biodiversité, eau, paysages	Ensemble formé par le Cap Canaille et ses abords	Site inscrit : Ensemble formé par le Cap Canaille et ses abords	Site Inscrit	13/07/1960

Ar1 Servitudes concernant les postes électrosémaphoriques, les amers et les phares du département de la marine militaire.

loi n° 87-954 du 27 novembre 1987 relative à la visibilité des amers, des feux et des phares et au champ de vue des centres de surveillance de la navigation maritime et Décret n°91-400 du 25 avril 1991.

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
Ar1/90/1517	USID Marseille	Sémaphore du Bec de l'Aigle	Sémaphore du Bec de l'Aigle		13/12/1982

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

EL10 Servitudes relatives aux parcs nationaux.

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
EL10/86/2665	Groupement d'Intérêt Public des Calanques	Parc National des Calanques	Parc National des Calanques	décret du 18 avril 2012	18/04/2012

EL9 Servitudes de passage des piétons sur le littoral.
article L 160-6 du code de l'urbanisme Loi 76 . 1285 du 31.12.1976

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
EL9/22/395	Direction Départementale des Territoire et de la Mer - Service de la Mer et du Littoral	Servitude de passage piétons sur le littoral	Servitude longitudinale de passage des piétons (littoral)	Article L. 160.6 du code de l'urbanisme. Loi 76.1285 du 31.12.1976.	31/12/1976

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

I1 **Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures, de produits chimiques et de certaines canalisations de distributions de gaz.**

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
I1/15/3014	GRT GAZ - DO - Pole Exploitation Rhône Méditerranée	Servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé.	Canalisations de transport de gaz : - Alimentation L'HOMME ROUGE DP Ø80 - Alimentation LA CIOTAT DP CEYRESTE Ø50-100 - Antenne MARSEILLE TOULON Ø150 Installation annexe : - LA CIOTAT L'HOMME ROUGE DP - LA CIOTAT DP CEYRESTE - CIOTAT SECT L'HOMME ROUGE - LA CIOTAT ROUMAGOUA COUP DP	Arrêté N°2018- 409 SUP	13/12/2018

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques.

Article 12 bis de la Loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie créé par Loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 ; Décret n°2004-835 du 19 août 2004 relatif aux servitudes d'utilité publique prévues par l'article 12 bis de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie; article 35 de la Loi n°46-628 du 8 avril 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz.

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
I3/15/1373	GRT GAZ - DO - Pole Exploitation Rhône Méditerranée	Canalisation Ø 150 Aubagne - La Ciotat (ou Aubagne - Toulon)	Canalisation Ø 150 Aubagne - La Ciotat (ou Aubagne - Toulon)		

I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

Code de l'Urbanisme : articles L. 126-1 et R. 126-1. Code de l'Energie (articles L 323-1 et suivants).Loi n°46-628 du 8 avril 1946 modifiée (loi abrogée sauf les articles 8 et 47).Décret n° 67-886 du 6 octobre 1967. Décret n°70-492 du 11 juin 1970 modifié. Articles L 554-1 à L 554-5 et R 554-1 à R 554-38 du Code de l'Environnement. Loi n°2000-108 du 10 février 2000 modifiée (applicable jusqu'à la parution de la partie réglementaire du Code de l'Energie)

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
I4/3/544	Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Groupe Maintenance PROVENCE ALPES DU SUD (BOUC-BEL-AIR)	Ligne 63 KV La-Ciotat - Pont-d'Aran dérivation Saint Cyr	Ligne 63 KV La-Ciotat - Pont-d'Aran dérivation Saint Cyr		

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

I4/3/1521	Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Groupe Maintenance PROVENCE ALPES DU SUD (BOUC-BEL-AIR)	Ligne 63 KV La-Bedoule - La-Ciotat	Ligne 63 KV La-Bedoule - La-Ciotat	
I4/3/2840	Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Groupe Maintenance PROVENCE ALPES DU SUD (BOUC-BEL-AIR)	Ligne souterraine 63 kV Athélia - Castellet	Ligne souterraine 63 kV Athélia - Castellet	11/07/2014

Int1 Servitudes au voisinage des cimetières.

Article L2223-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
Int1/8/1090	Anciennement:Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales devenu: Le Maire, Code Général des Colectivités Territoriales	Cimetière de La Ciotat	Protection autour du cimetière	Décret du 7 Mars 1808 dont les dispositions sont reprises à l'article L.361-4 du Code des Communes.	07/03/1808

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

PT1 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques.

Code des postes et des communications électroniques, Article L57 et suivants modifiés par Loi n°2004-669 du 9 juillet 2004; article R27 et suivants modifiés par Décret n°2005-605 du 27 mai 2005

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
PT1/90/1519	USID Marseille	Centre radioélectrique du Bec de l'Aigle	La Ciotat Sémaphore du Bec de l'Aigle n°0130060007,	arrêté du 23/01/1986,	23/01/1986

PT2 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'État.

Code des postes et des communications électroniques, Article L54 et suivants modifiés par la Loi n°2004-669 du 9 juillet 2004; article L56-1 modifié par Loi n°2005-516 du 20 mai 2005; articles R21 et suivants modifiés par Décret n°2005-605 du 27 mai 2005.

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
PT2/90/666	USID Marseille	Faisceau hertzien La Ste Baume 013 006 0014 - Pic de Bertagne - Sémaphore du Bec de l'Aigle. N° 013 057 0010	Faisceau hertzien La Ste Baume 013 006 0014 - Pic de Bertagne - Sémaphore du Bec de l'Aigle. N° 013 057 0010	Décret du 26/07/1999	26/07/1999

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

PT2/90/1520	USID Marseille	Faisceau hertzien Six Fours 0830060004 - Bec de l'Aigle sémaphore. N°0130570010	Faisceau hertzien Six Fours 0830060004 - Bec de l'Aigle sémaphore. N°0130570010	Arrêté du 04/03/1987	04/03/1987
PT2/7/2971	USID ISTRES	Faisceau ISTRES BA125 0130570001 - Six-Fours-les-Plages 0830570003	Faisceau ISTRES BA125 0130570001 - Six-Fours-les-Plages 0830570003 PT2 130 047 08		07/05/2012

PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.

Code des postes et des communications électroniques, articles L48, L54 à L56.1, L57 à L62.1

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
PT3/5/2156	Orange	Réseau des lignes de télécommunications	Réseau global des lignes de télécommunications du département. Code des Postes et Télécommunications, articles L.46 à L.53 et D 408 à D 411.		

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

T1 **Servitudes relatives aux chemins de fer.**

Article L2231-3 du Code des Transports

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
T1/4/753	Régie Départementale des Transports des Bouches-du-Rhône	Ligne La Ciotat -gare - La Ciotat-ville	Ligne La Ciotat -gare - La Ciotat-ville		
T1/20/762	Société Nationale des Chemins de Fer Français	Ligne Marseille - Vintimille	Ligne Marseille - Vintimille		